

trice, d'impulsion d'en haut. Les affaires courantes étaient expédiées sans rapidité, mais avec assez de régularité. Tout l'art du gouvernement consistait à se renvoyer les pièces de bureau à bureau, pour prendre l'avis des divers ressorts plus ou moins intéressés dans chaque question. Celles qui pouvaient se résoudre d'après une formule connue étaient réglées d'avance ; celles qui exigeaient une décision d'espèce, soumises au chef de service ou au souverain ; les cas embarrassants étaient envoyés à des bureaux connus pour leur lenteur, et on les y oubliait. La bonne marche des affaires, c'était la circulation régulière des dossiers ; l'administration, la rédaction de notes et de rapports plus ou moins copieux sur ces dossiers ; et le gouvernement, la police. Elle était le ressort suprême de toute la machine, et son chef le personnage le plus puissant de l'Autriche <sup>1</sup>. Il surveillait les révolutionnaires de l'étranger et les mécontents de l'intérieur ; il contrôlait l'enseignement, qui, dans les Universités comme dans les lycées, se bornait obligatoirement à la lecture par les professeurs des manuels officiels que la censure leur mettait entre les mains ; il présidait aux opérations du cabinet noir ; il faisait espionner tous les fonctionnaires jusqu'aux ministres, toute la cour jusqu'aux membres de la famille impériale <sup>2</sup>. Dans son bureau aboutissaient tous les fils de ce formidable système de compression et d'abêtissement <sup>3</sup>.

L'opposition que devait naturellement susciter un pareil régime, contenue aussi longtemps que vécut François II par le respect et la crainte qu'il inspirait, se manifesta avec plus de vigueur lorsque quelques années d'expérience eurent montré ce qu'il se cachait, derrière la conférence d'État et ses organes de faiblesse, d'impuissance et de lâcheté. Elle prit de chaque côté de la Leitha le caractère que lui imposait tout le développement historique de la monarchie : dans les pays slaves-allemands, elle resta une simple guerre de plume ; en Hongrie, le maintien de la Constitution lui assura dans la Diète un véritable centre politique.

Les pays allemands-slaves, en relations constantes avec l'Alle-

1. Denis, *o. c.*, II, 111.

2. Lorsque Metternich voulut se faire adresser des rapports sur la Diète hongroise de 1843-4, il dut donner à Szécsen, son homme de confiance, une adresse conventionnelle ; Thallóczy, *Graf A. Szécsen*, 72.

3. Hartig, *Genesis*, 33-43, donne quelques traits caractéristiques de cette administration d'avant mars. Fischer, *Aus meinem Amtsleben*, 106-7, donne un exemple des abus auxquels aboutissait ce système de consultations continuelles.